



SITE RAMSAR
NUMÉRO
644

Marais de Kaw et Île du Grand Connétable //



FRANCE

Surface :
137 000 ha

Date d'inscription :
8 décembre 1993

Coordonnées :
04° 40'N 52° 06'W

Résumé

La plaine de Kaw est un vaste marais herbacé, en arrière de forêts marécageuses et d'une large vasière colonisée par la mangrove. Elle est traversée par de petites rivières bordées de savanes inondables, et ponctuée de mares d'eau libre. L'île du Grand Connétable est quant à elle située au large de l'estuaire de l'Approuague, et constitue le seul site majeur de reproduction des oiseaux marins de la côte nord amazonienne. La présence d'habitat rocheux, très rare sur cette côte, constitue un refuge important pour certaines espèces marines comme les tortues vertes et les mérus géants.

Importance internationale

Le site est inscrit comme zone humide d'importance internationale en raison de ses habitats et des espèces qu'ils abritent. Marais à végétation flottante, plaine marécageuse, mares d'eau libre et île sont un refuge pour la reproduction et la migration de nombreux oiseaux, mais aussi de caïmans noirs ou encore de mérus géants.

La diversité des milieux humides, leurs continuités avec le bassin amazonien, l'inaccessibilité du cœur du marais lui confèrent une très grande richesse floristique et faunistique, qui, avec son étendue, en fait un site unique.

Localisation générale

Ce site Ramsar se situe au Sud-est de Cayenne en Guyane, sur le littoral. Il est bordé par les rives du Mahury à l'ouest, de l'Approuague à l'est, et inclut l'île du Grand Connétable au Nord.



Marais de Kaw



Services rendus par les zones humides

Le marais de Kaw et l'île du Grand Connétable fournissent nourriture et habitats favorables pour de nombreuses espèces animales.

Les habitats marins jouent un rôle fonctionnel important pour les poissons permettant ainsi le maintien d'une pêche professionnelle côtière.

Le marais de Kaw permet le maintien des activités humaines traditionnelles liées aux ressources du milieu naturel : pêche de l'atipa et élevage extensif (zébu).

La rivière de Kaw connaît également une fréquentation touristique qui a permis le développement d'activités (excursions dans le marais, restauration et hébergement) pour les habitants du village de Kaw et d'autres acteurs locaux de l'écotourisme.

La création de la maison de la réserve permet également de sensibiliser la population et les scolaires à l'environnement.

Facteurs défavorables

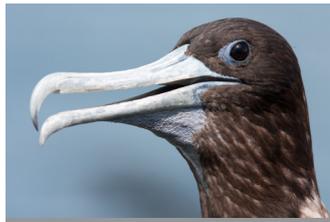
Après plusieurs échecs successifs, il n'existe pas actuellement d'activités humaines ou de projets menaçant directement l'existence des marais.

Un certain nombre de perturbations (pollutions diverses; fréquentation touristique de la rivière de Kaw; manque de gestion piscicole) représentent des menaces non négligeables sur la richesse biologique du site.

Pour les habitats marins et l'île du Grand-Connétable, la surpêche, la contamination au mercure des oiseaux nicheurs et les espèces invasives sont les principales menaces qui influencent la conservation des espèces.



Quatre espèces représentatives du site



FRÉGATE SUPERBE
(*Fregata magnificens*)

La Frégate superbe est un grand oiseau marin avec une envergure de plus de 2 mètres. La gorge du mâle est ornée d'une poche membraneuse orange, devenant rouge vif en période nuptiale et qui gonfle au cours de la parade. La colonie du Connétable compte près de 1500 nids et constitue la seule colonie de reproduction des Guyanes.

MÉROU GÉANT
(*Epinephelus itajara*)

Le Mérou géant est la plus grande espèce de mérou de l'Océan Atlantique. Il peut atteindre 2,50 m pour un poids de 400 kg.

Son corps est de couleur jaune-vert tacheté de bandes noires, sa tête est très large et relativement plate. Il possède de petites épines dorsales et sa nageoire caudale est arrondie.

Le secteur du Connétable est très apprécié des Mérous géants où ils peuvent évoluer, se réfugier et s'alimenter.



CAÏMAN NOIR
(*Melanosuchus niger*)

Plus grand crocodilien d'Amérique du Sud, il peut atteindre plus de six mètres de long. Situé au sommet de la chaîne alimentaire, le Caïman noir joue un rôle majeur quant à la régulation des populations de poissons.

La population de Caïman noir de la Plaine de Kaw est l'une des plus importantes du continent, ce qui confère à la réserve une responsabilité internationale en matière de conservation de l'espèce.

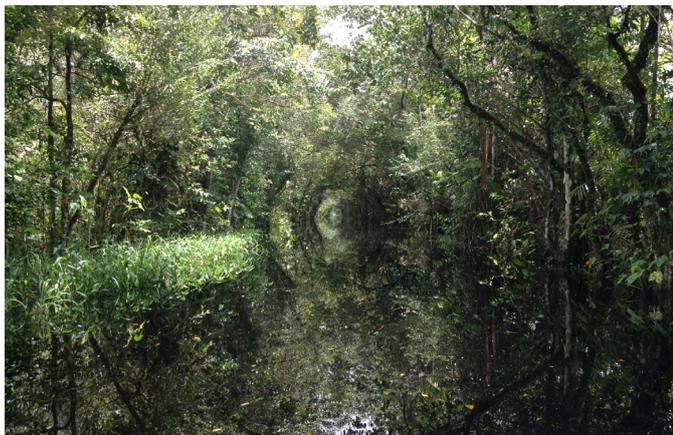
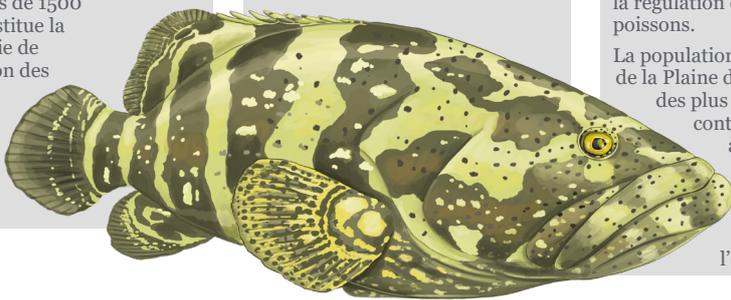


HOAZIN HUPPÉ
(*Opisthocomus hoazin*)

Strictement folivore, il consomme près d'une cinquantaine d'essences différentes et souvent toxiques.

Autre originalité, le poussin naît avec deux griffes au coude de chaque aile qui lui permettent de se déplacer dans la végétation arbustive. Ces griffes rappellent celles d'Archæoptéryx mais semblent plutôt correspondre à une adaptation secondaire liée à sa faible capacité de vol.

Enfin, il peut plonger et nager pour fuir les prédateurs.



Biodiversité

Plus de 1 000 espèces végétales ont été recensées sur le site. Les marais à végétation herbacée, et plus particulièrement les savanes à Cyperacées, présentent plusieurs espèces remarquables.

Les marais abritent l'une des dernières population stable et viable de Caïmans noir (*Melanosuchus niger*).

La diversité des milieux humides confère au site une très grande richesse avifaunistique. On y rencontre plusieurs centaines de milliers de limicoles en migration postnuptiale ainsi que plusieurs espèces nicheuses d'ardéidés comme le Héron cocoï (*Ardea cocoi*), le Bihoreau violacé (*Nycticorax violacea*), ou encore l'Onoré agami (*Agamia agamia*) dont la plus importante colonie nicheuse mondiale se trouve dans le marais de Kaw.

Côté mer, le site abrite des espèces emblématiques comme le Mérou géant (*Epinephelus itajara*), le Dauphin de Guyane (*Sotalia guianensis*) ou la Tortue verte (*Chelonia mydas*), mais également un cortège d'espèces de poissons représentatif des eaux peu profondes des côtes guyanaises.

Gestion et conservation



Le site Ramsar englobe plusieurs mesures de conservation et de gestion existantes : la Réserve Naturelle des marais de Kaw-Roura, la Réserve Naturelle du Grand Connétable et le Parc Naturel Régional de Guyane.

La réserve naturelle du marais de Kaw est gérée par le Parc Naturel Régional de Guyane, et fait l'objet d'un plan de gestion, intégrant les enjeux de conservation, de connaissance, mais aussi socioculturels. La réserve est partiellement ouverte au public, le long de la rivière de Kaw.

La réserve naturelle du Grand-Connétable est quant à elle gérée par le Groupe d'Étude et de Protection des Oiseaux en Guyane (GEPOG). Non ouverte au public, elle fait l'objet d'un plan de gestion, et de mesures de conservation, de recherche et de valorisation.



La Convention de Ramsar

La Convention relative aux zones humides, couramment appelée Convention de Ramsar, est un traité intergouvernemental mondial fournissant le cadre de l'action nationale et de la coopération internationale pour la conservation et l'utilisation durable des zones humides et de leurs ressources. C'est le seul traité mondial consacré à un écosystème particulier.